



**ATTESTATION FORMATION SPÉCIALISÉE AUX GESTES ET SOINS
D'URGENCE EN SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE-
AFGSU SPÉCIALISÉE SSE**

Annexe 5

Stratégie médicale de « damage control »

ORGANISME DE FORMATION

N° SIRET : 838 047 462 00018

N° ACTIVITE : 84430347443

PUBLIC :

Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et des établissements de santé chargés d'assurer la mise en œuvre de technique de « damage control »

PRE REQUIS REGLEMENTAIRES : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2.

TEXTES REGLEMENTAIRES :

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifiée par l'arrêté du 1er juillet 2019

COORDONNATEURS :

- **Fabrice GRANJON :** Directeur ACCoRI - Médecin responsable Médicale - Médecin Urgentiste - Formateur et Enseignant AFGSU - Formateur Damage Control - Détenteur d'un Diplôme Inter - Universitaire de Pédagogie Médicale - Ancien attaché d'Enseignement à la Faculté de St-Etienne.
- **Madame Nathalie DAS NEVES,** Responsable du fonctionnement de la structure - Responsable Projet – Consultant.

DURÉE : 7h00

DATES DE FORMATION : à définir

HORAIRES : 9h00 – 12h30 OU 13h30 à 17h00

TARIFS INTER :

- 147€ / personne 2021

TARIFS DPC

- **217€** / personne 2021

Repas : Ils pourront être fournis par la structure, ou organisés par nos soins avec un tarif par personne, où laissés à la charge des apprenants selon vos souhaits.

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de convention

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Madame Nathalie DAS NEVES

Tel : 06 63 16 51 48

contact@accori-fassim.fr

INTERVENANTS :

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence en activité, formés à la pédagogie.
- Formateurs agréés à l'AFGSU SSE, membres de l'ANCESU
- Expérience pédagogique au sein de différents CESU de la Région
- Exerçant au sein de votre territoire de Santé

OBJECTIF

L'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle a pour objet l'acquisition de connaissance nécessaire pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître les principes de triage et de prise en charge des blessés par armes de guerre et des autres blessés graves en préhospitalier et en intrahospitalier ;
- Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessé (préhospitalier, accueil hospitalier, chirurgical) ;
- Maîtriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant,
- Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins ;
- Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance ;
- Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil : SAU, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, soins post-interventionnels, ...
- Identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants ;
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès ;

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster ;
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, rajustement des connaissances scientifiques ;
- Groupe d'analyse de pratiques ;
- Analyse d'actualités.

ÉVALUATION

- Mise en situation, analyse avec les participants ;
- Synthèse et analyse collective des bilans individuels.

Former les Hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un Feu

Aristophane.